

UNE INCISIVE DÉCIDUALE D'ÉLÉPHANT
ANORMALEMENT DÉVELOPPÉE,

PAR LE D^r M. FRIANT.

Il existe aux collections d'Anatomie comparée, une dent portant le N^o 1931-513, et sur laquelle on ne possède aucun renseignement. Ainsi que le montre le schéma ci-dessous (fig. 1), il manque à cette dent son extrémité coronaire; en d'autres termes elle est réduite à sa région radicale.

Telle qu'elle se présente ses dimensions sont :

Longueur : 214 millimètres
(une telle longueur indique manifestement que nous sommes en présence d'une incisive).

Dimensions transversales au niveau de la section :

maxima : 34 millimètres,
minima : 30 millimètres.

Dimensions transversales au niveau de l'extrémité radicale :

maxima : 16 millimètres,
minima : 11 millimètres.

Les grands et petits diamètres se croisant à angle droit, il en résulte qu'il existe un aplatissement suivant l'axe de la dent; il existe, de plus, une courbure dans le sens de l'aplatissement.

La cavité pulpaire est largement ouverte.

(Profondeur de la cavité pulpaire : 38 millimètres).

Il s'agit donc d'une dent à pulpe persistante, c'est-à-dire à croissance continue.

Une coupe perpendiculaire à l'axe non loin de la section primitive (fig. 2) permet de distinguer :

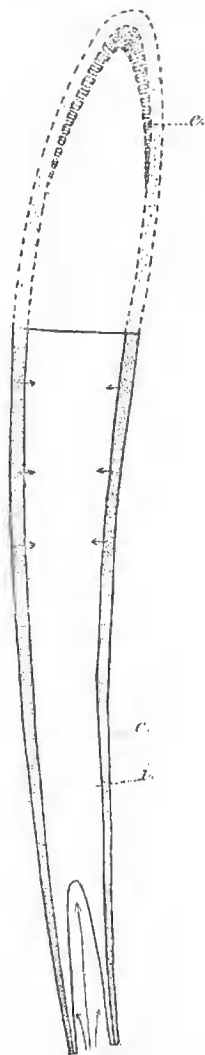


Fig. 1. — Coupe schématique dans le sens longitudinal de l'incisive déciduale d'Éléphant 1931-513. — *i*, ivoire. — *é*, émail. — *c*, cément.

α. Une zone centrale composée d'ivoire dont les diamètres sont :

maximum : 24 millimètres,
minimum : 20 millimètres.

β. Une zone périphérique formée de ciment, dont l'épaisseur moyenne est de 4^{mm},5.

L'ivoire présente le guillochage caractéristique de l'ivoire des

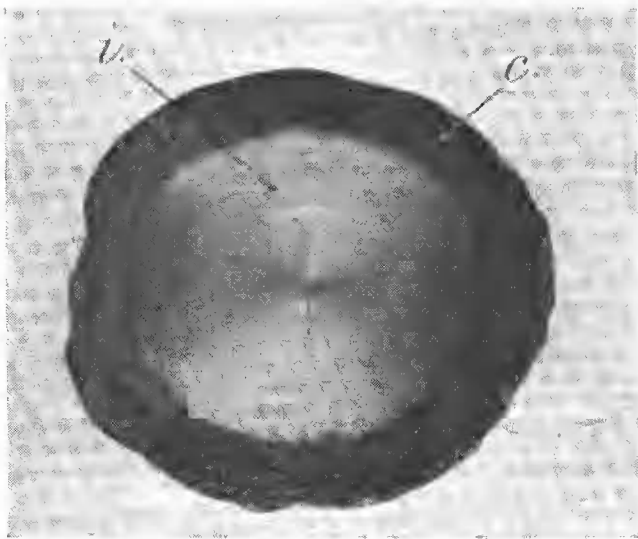


Fig. 2. — Coupe perpendiculaire à l'axe de l'incisive déciduale d'Éléphant 1931-513
i, ivoire. — c, ciment (produit en quantité anormale).

Éléphantidés, ce qui élimine l'Hippopotame. Il s'agit donc d'une incisive d'Éléphantidé, et comme la dent n'est point fossile et que les Éléphantidés actuels n'ont d'incisives qu'à la mâchoire supérieure (ou n'observe même pas d'ébauche d'incisive inférieure chez le fœtus), nous pouvons dire que c'est une incisive supérieure d'Éléphant actuel; mais il est impossible de savoir si elle provient d'un Éléphant d'Afrique ou d'un Éléphant d'Asie.

La taille de cette incisive qui serait très réduite pour une défense normale, indique, de même que la grande épaisseur de ciment au niveau de la coupe, qu'il s'agit très probablement d'une incisive déciduale (dent de lait) ayant poursuivi son développement dans des conditions anormales.

En ce qui concerne l'évolution des incisives chez les Éléphantidés, on sait, depuis les travaux de J. Corse⁽¹⁾, que les incisives définitives dont la chambre pulpaire reste largement ouverte et qui deviennent, par suite, comme celles des Rongeurs, des dents à croissance continue, sont précédées d'autres incisives que l'on

(1) J. CORSE. Observations on the different species of Asiatic Elephants and their mode of dentition (*Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, 1799).

appelle incisives de lait ⁽¹⁾ et qui ont pour caractère de rester petites, d'être effilées à leur extrémité radicale et d'avoir une pulpe réduite. Ce sont des dents à croissance limitée qui tombent avant la deuxième année.

Si l'on remarque que le remplacement des incisives de lait par les incisives définitives (défenses) se fait plutôt latéralement que verticalement comme chez le plupart des espèces mammaliennes, on en vient à penser que ces deux dents [incisive déciduale (incisive de lait) et incisive permanente (défense)] appartiennent plutôt, comme l'a montré R. Anthony, à une seule et même série qu'à deux séries dentaires successives. Si l'on ajoute à ceci l'existence d'anomalies analogues à celle que j'ai décrite précédemment ⁽²⁾, et dans lesquelles l'incisive déciduale, au lieu de tomber au moment habituel, a poursuivi son développement, devenant dent à croissance continue, on en vient à penser aussi que l'incisive déciduale (incisive de lait) correspond à l'incisive 2 du *Mœritherium* et l'incisive définitive (défense) à son incisive 3 ⁽³⁾.

En ce qui concerne la structure des incisives déciduales des Éléphants, les travaux de Röse ⁽⁴⁾ et ceux de R. Anthony ⁽⁵⁾ montrent que la couronne est, à l'état jeune, entièrement recouverte d'émail qui lui-même est souvent partiellement ou même, quelquefois, totalement recouvert d'une couche de ciment.

On peut penser que ce qui détermine l'incisive transitoire (incisive 2 du *Mœritherium*) à devenir dent à croissance limitée et à tomber de bonne heure comme le ferait une dent de lait est le développement précoce et très intense d'une couche épaisse de ciment.

Dans le cas que nous décrivons ici, il semble que le développement du ciment ait été retardé, ce qui a permis à l'incisive de devenir dent à croissance continue et de poursuivre pendant quelque temps son évolution dans cette voie; puis, tout à coup le ciment s'est produit en quantité considérable, et la dent, enserrée de toute part, n'a pas pu dépasser la taille à laquelle elle était parvenue jusqu'à cette poussée de production cémentaire.

(1) Quelques auteurs ont nié l'existence de ces incisives transitoires précédant les incisives définitives ou défenses; il faut, au contraire, insister sur le fait qu'elles sont absolument constantes.

(2) M. FRIANT. Un cas de persistance de l'incisive moyenne supérieure des Proboscidiens primitifs chez l'Éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana* Blum.) *Comptes rendus du Congrès de l'Association des Anatomistes. Varsovie, 1931.*

(3) Voir R. ANTHONY et M. PROUTEAUX. Étude d'un crâne d'Éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana* Blum) à quatre incisives supérieures *Arch. du Mus. d'Hist. Nat.* 1929, et surtout, R. ANTHONY. Recherches sur les incisives supérieures des Éléphantidæ (Éléphants et Mastodontes) *Morphologie-Structure. Évolution ontogénique. Interprétation.* En cours d'impression in : *Palæobiologica*. Je remercie M. R. Anthony d'avoir bien voulu me communiquer son manuscrit.

(4) RÖSE. G. Ueber den Zahnbau und Zahnwechsel von *Elephas indicus*. *Morphol. Arbeiten*, Bd III, Heft 2, 1894.

(5) ANTHONY R. *Loco citato*.